



COMMUNIQUE

La démocratie syndicale, ça se respecte !

PARIS LE 3 MARS 2006

Une centaine de militant(e)s de l'Union syndicale Solidaires se sont invités pacifiquement au Conseil d'Etat et ont demandé à être reçus en audience par M. Hadas Lebel, président de la section sociale du Conseil d'Etat, pour lui remettre des milliers de pétitions. Ils manifestent leur demande depuis 10h30, ce 3 mars, dans la cour du Conseil d'Etat.

Cette action entre dans le cadre de la campagne organisée par l'Union syndicale Solidaires pour faire changer les règles de la représentativité syndicale.

Si le Premier ministre a confié une mission sur ce sujet au président de la section sociale du Conseil d'Etat, la situation de la démocratie syndicale reste figée avec une représentativité qui date de 1966 accordée à cinq organisations syndicales.

La plupart des syndicats de l'Union syndicale Solidaires font systématiquement l'objet de procès concernant leur représentativité, d'abord dans les établissements, au niveau de l'entreprise, au niveau des branches, dans le secteur public, mais aussi dans les administrations.

Ainsi c'est le juge qui devient apte à dire si un syndicat est légitime.

Pour l'Union syndicale Solidaires, toute organisation syndicale régulièrement constituée doit pouvoir se présenter aux suffrages des salariés, dans le privé comme dans le public.

Une seule évidence s'impose : c'est la liberté pour tout salarié d'être représenté par le syndicat de son choix.

Dans la Fonction Publique, le Ministre refuse de reconnaître notre Union syndicale et de lui permettre de siéger au Conseil Supérieur de la Fonction Publique d'Etat malgré les 9% des voix recueillies par notre union.

C'est un déni de démocratie, c'est refuser d'écouter la voix des personnels !

Ce sont ces règles simples de la démocratie que l'Union syndicale Solidaires est venue rappeler aujourd'hui au Conseil d'Etat et, à travers lui, au Ministre de la Fonction Publique et à tout le gouvernement.

Personnes à contacter sur place :
Jean Michel Nathanson : 06 83 22 42 81
Yann Cochin : 06 67 58 79 50
Vincent Drezet : 06 81 98 31 26

Union syndicale Solidaires
93 bis rue de Montreuil 75011 Paris
01 58 39 30 20 / fax 01 43 67 62 14
contact@solidaires.org <http://www.solidaires.org>